

<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</b></p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 19 Procurations : 7 Absents : 3 Votants : 26 Pour : 26</p>	<p>L'an deux mille dix-sept, le premier février à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 25 janvier 2017</p>
<p><b>PRESENTS :</b> Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Philippe RIBET, Maryvonne SALES, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Elisabeth DELEUIL, Jean-Pierre ZANATTA, Line DELHON, Manuel SOLSONA.</p>	
<p><b>PROCURATIONS :</b> Corinne CORDELIER à Geneviève FABRE, Patrick MORDELET à Dominique ALM, Magali GRANDSIMON à Andrée ESCAICH, Bruno BENOIST à Alain PACE, Laurent VALLET à Alain AUBERT, Alain VIDAL à Elisabeth DELEUIL, Jennifer DURAND à Jean-Pierre ZANATTA.</p>	
<p><b>ABSENTS :</b> Thierry LAZAROTTO, Floréal PALAZON, Eva FLORES.</p>	
<p><b>Secrétaire de séance :</b> Dominique ALM</p>	
<p><b>N° 4412</b></p> <p><b>OBJET :</b></p> <p><b>Subvention à l'association Hôpital Sourire Plus de Soleil pour nos aînés</b></p>	<p>Monsieur Le Maire propose de remettre la recette du concert caritatif du 17 décembre dernier, d'un montant de 1.734 euros, à l'association Hôpital Sourire/Plus de soleil pour nos aînés.</p> <p><b>Présentation d'Hôpital Sourire/Plus de Soleil pour nos Aînés/Antenne de Muret :</b></p> <p>L'Association Hôpital Sourire a constitué une nouvelle équipe de bénévoles, qui grâce à la récolte de fonds, concrétise les projets de vie soutenus par les personnels soignants de gériatrie au CHU de Toulouse et du CH de Muret.</p> <p>Ces projets mettent en avant les valeurs d'humanité, le respect de la dignité, le maintien du lien social et affectif.</p> <p>Ainsi chaque résidant peut bénéficier et participer à des activités festives et culturelles, afin de garder le lien social indispensable à chacun et rompre ainsi l'isolement.</p> <p>Tout est mis en œuvre également pour améliorer le cadre de l'espace hospitalier (décoration, aménagement de l'espace d'animation) et stimuler la créativité de tous, grâce à des ateliers adaptés au goût de chacun.</p> <p><b>Actions de l'association :</b></p> <p>La commission culturelle du pôle gériatrie avec les équipes soignantes, proposent à l'ensemble des usagers, des projets culturels de grande qualité menés par des artistes professionnels, en collaboration avec des structures culturelles régionales. Les activités sont réalisées dans chaque unité de soins, au chevet des patients ou en salle d'animation.</p>

	<p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Décide</b> de reverser la recette du concert caritatif du 17 décembre dernier, d'un montant de 1734 euros, à l'association Hôpital Sourire/Plus de soleil pour nos aînés ;</li> <li>• <b>Précise</b> que les crédits seront inscrits au compte 6574 du budget de la commune.</li> </ul>
Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : - 7 FEV. 2017  Affiché le : - 7 FEV. 2017	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit,  au registre sont les signatures,  pour copie conforme, Seysses, le 3 février 2017</p> <p>Le Maire,  Alain PACE</p> 